

à vierzon

VOTRE VILLE, SES PROJETS ET VOUS

04 VIVRE LA VILLE « Vierzon 2030 », des ateliers pour penser la ville de demain. Un nouvel accueil unique au CCAS. **08 ACCOMPAGNER** Tous acteurs de notre quartier ! **10 SE DIVERTIR** Découvrez le programme des Estivales.



05 COMPRENDRE
10 ANS DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN

À L'ESSENTIEL

Musique, piscine... **Le programme de votre été !**

Les vacances approchent à grands pas ! Comme chaque année, plusieurs événements sont organisés pour occuper votre été. Les Estivales du Canal seront de retour avec des concerts (lire tout le programme page 10), du cinéma, et des concerts off.

La piscine municipale proposera aussi des activités sur la pelouse extérieure. Sur le bord du Canal, vous retrouvez les animations de l'Arcabe et notamment des balades en bateau. La guinguette est ouverte depuis le 1^{er} juin, elle aussi, quai du Bassin.

Les centres de loisirs accueilleront les enfants durant deux mois. Enfin, Coupe du monde de football oblige, si la France arrive en demi-finale et ensuite en finale, les matchs seront retransmis sur un écran géant sur l'esplanade de la Française...



La piscine se met à l'heure estivale : horaires modifiés et toboggans extérieurs ouverts !



CAP SUR LA NOUVELLE SAISON

Le programme de la saison 2018-2019 du théâtre Mac-Nab a été dévoilé le 18 mai. Les places sont actuellement en vente à la billetterie du théâtre et dans le réseau partenaire (France Billet et Ticketnet). Retrouvez toutes les dates sur le site de la ville.

Contact : 02 48 53 02 61.

LE 1ER MINISTRE À VIERZON

Vierzon a accueilli le Premier ministre, Édouard Philippe, le jeudi 3 mai. Accompagné du ministre de la cohésion des territoires, Jacques Mézard, il est venu installer à Vierzon le premier comité de projet du plan « Action Cœur de Ville » pour lequel notre ville a été retenue. Cela permettra de compléter notre nouveau programme de renouvellement urbain par des actions portant notamment sur la revitalisation des commerces, la mise en valeur du patrimoine (façades, habitat)...



FORUM UNE QUESTION ? UNE RÉACTION ? UNE SUGGESTION ?

CETTE RUBRIQUE EST LE REFLET DE CE DIALOGUE ENTRE VOUS ET NOUS.



Combien de temps faut-il pour faire un passeport ou une carte d'identité ?

Il faut s'y prendre très à l'avance notamment en cette période ! Les demandes se font sur rendez-vous, ensuite il faut compter un mois pour recevoir le document. Depuis mars 2017, les cartes d'identité comme les passeports ne peuvent être faits que dans les communes équipées d'un dispositif de recueil. **Contact : 02 48 52 65 00.**



IL L'A DIT

“ Bonne initiative de la part du conseil municipal des enfants, bon courage. ”

RÉACTION À PROPOS DU CARNAVAL ORGANISÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS QUI S'EST DÉROULÉ LE SAMEDI 28 AVRIL AU CENTRE-VILLE.

LE CHIFFRE

6200

patients ont été consultés au centre de santé depuis l'ouverture. Deux kinésithérapeutes, un médecin généraliste et un psychiatre sont récemment venus renforcer l'équipe.



VOYAGE EN ALLEMAGNE

Du 11 au 17 juin, des élèves du conservatoire de musique de Vierzon se sont rendus à Bitterfeld-Wolfen en Allemagne, dans le cadre d'un échange avec l'école de musique de cette ville jumelle de Vierzon.



ENSEMBL'

Le CCAS s'est doté d'un nouvel outil intitulé Ensembl'. Ce réseau social facilite les échanges entre les habitants et lutte ainsi contre l'isolement des personnes âgées. Ne manquez pas de vous inscrire pour devenir vous aussi un voisin solidaire !

 www.ensembl.fr



“ Ma fille va bientôt fêter ses 18 ans, est-il possible de louer une salle ? ”

Plusieurs salles municipales sont disponibles à la location pour les particuliers. Le tarif de 42€ à 200€ varie selon la salle et la saison. Il n'est pas possible de cuisiner dans les salles. Il faut s'y prendre au moins deux mois à l'avance.

Contact : 02 45 77 88 95.

ÉDITORIAL



Nicolas Sansu, maire de Vierzon

Un territoire qui se bat !

« C'est ici, à Vierzon, que nous lançons le dispositif national Action Cœur de Ville, car il y a ici une stratégie, une volonté et nous les reconnaissons ». Ces propos de Monsieur le Premier Ministre, Édouard Philippe, le 3 mai dernier lors de sa visite dans notre ville, montrent à la fois le chemin parcouru et la nécessité de continuer à se battre pour que notre ville, notre bassin de vie continuent de progresser.

Cette année est forte en transformations majeures : l'aménagement de la future place qui ouvre la ville sur l'Yèvre et le bassin du canal, la réalisation du centre de santé, la fin des travaux du conservatoire de musique, le réaménagement du quartier du Tunnel-Château dès septembre, la remise en état des réseaux d'eau et d'assainissement du quartier du Bourdoiseau, et surtout le développement du parc technologique de Sologne avec plus d'une centaine d'emplois créés. Avec vous, nous construisons l'avenir de notre ville.

Nous le faisons en partenariat avec l'État, la Région, le Département, la Communauté de communes. Mais, comme je l'ai dit aux plus hautes autorités de l'État, on ne peut pas construire d'un côté et amoindrir nos services publics nationaux de l'autre. Ce serait incohérent. C'est pourquoi, plus que jamais, je vous invite à vous mobiliser pour que le Centre Hospitalier de Vierzon conserve toutes ses missions et obtienne les moyens pour se moderniser, je vous invite à vous mobiliser pour que nos liaisons ferroviaires soient renforcées, je vous invite à demander avec vos élus la construction d'un nouveau commissariat et des effectifs de policiers suffisants.

Construire l'avenir en développant les services à la population, ce sont les deux piliers de notre action.

“ Cette année est forte en transformations majeures : l'aménagement de la future place, la réalisation du centre de santé, la fin des travaux du conservatoire de musique... ”

à Vierzon est une publication de la Ville de Vierzon • Place de l'Hôtel-de-Ville, 18100 Vierzon • Tél. 02 48 52 65 00 • www.ville-vierzon.fr • Directeur de la publication : Nicolas Sansu, maire de Vierzon • Directeur de la rédaction : Alain Azam • Conception graphique : Limer-communication.fr • Rédaction et réalisation : Ville de Vierzon • Photos : Ville de Vierzon, Philippe Bouchut et Thierry Martrou DR • Impression : Imprimerie Rapide, 6 bis, passage Lévêque, 18100 Vierzon • Tirage : 17 000 exemplaires sur Cyclus Print 80 g • Diffusion : Mediapost • ISSN : 0994-883X

À L'ESSENTIEL



Amélie Canon - Droits réservés

Fin de la saison sportive, de bons résultats pour les clubs vierzonnais

Roller-Hockey, rugby, handball, football... retour avec quatre dirigeants sur les résultats de leur club.

En roller hockey, Les Prédateurs de Vierzon ont frôlé l'accession en Elite.

L'équipe est aussi allée jusqu'en demi-finales du championnat de France et de Coupe de France. Pierre Yvon Gomez, le directeur sportif des Prédateurs de Vierzon est satisfait : « *Nous repartirons avec la même envie et je suis persuadé que nous atteindrons un jour cet objectif* ». En handball aussi les résultats sont bons. L'équipe 1 féminine accède à la N2. « *Nous avons vécu une saison accomplie, notre montée répond à nos attentes. Le groupe a parfaitement géré cette année de refonte des championnats* », confie Jean-Yves Danchaud, responsable technique de l'Églantine handball.

Une saison porteuse d'espoirs

Le Vierzon football club a remporté les coupes régionales et départementales : Coupe du Centre, Pichonnat (U18), Bellache (U15). Davy Merabti, l'entraîneur explique : « *C'est une saison satisfaisante porteuse d'espoirs. En jeunes, les coupes départementales étaient l'apanage de Bourges et aujourd'hui, on parle de Vierzon, c'est un signe !* ». Pour les SAV rugby, le maintien était l'objectif et c'est réussi : Benoit Vieillecazes co-entraîneur avec Thierry Ducros avance : « *L'objectif est atteint mais il y a un peu de déception tout de même. Nous avons peiné en janvier et février mais ensuite, le groupe a compris les enjeux qui se profilaient et a redressé la barre* ». La bonne tenue des jeunes savistes (U8, U10, U12) dans le challenge Gérard Lavrut qui réunit les meilleurs clubs de la région, montre également, qu'à Vierzon, la relève est assurée !

■ JACQUES FEUILLET

EN BREF

Bornes électriques

Des bornes électriques ont été mises en place sur le territoire de Vierzon par le syndicat d'énergie du Cher (SDE18). Elles permettent aux utilisateurs de voitures électriques de recharger leur véhicule. Pour en bénéficier, il faut se rendre sur le site www.ecar18.fr pour demander gratuitement son badge et créer un compte d'utilisateur. La charge coûte ensuite 0,50 € l'heure en charge normale et 2 € l'heure en charge accélérée. Les vélos peuvent aussi se brancher sur la prise électrique domestique des bornes.

www.ecar18.fr

Inscriptions au guichet unique

Les inscriptions à l'école municipale des sports débiteront le 23 juillet. En revanche celles pour les activités municipales de la rentrée (restauration scolaire, accueils avant et après classe et accueil de loisirs du mercredi) sont d'ores et déjà possibles. N'attendez pas le dernier moment !

Vierzon 2030 : des concertations à thème pour penser l'avenir

La municipalité a invité les Vierzonnais à un temps de réflexion sur l'avenir de notre ville à l'horizon 2030. Des ateliers thématiques sont organisés en ce moment.

Présentée aux Vierzonnais lors des dernières Assises de la citoyenneté,

la démarche « Vierzon 2030 » veut inviter les habitants à penser l'avenir afin d'anticiper les difficultés pour y faire face. Quels leviers mobiliser pour faire réussir notre territoire ? Pour récolter l'opinion du plus grand nombre, un questionnaire a été distribué à tous les Vierzonnais. Il est disponible sur le site Internet de la ville. Trois ateliers publics seront organisés par les trois groupes de travail constitués avec des personnalités

très impliquées dans la vie locale. Les thématiques retenues sont les suivantes : la vie associative et la cohésion de la ville (dont la concertation a déjà eu lieu), le développement économique et enfin les usages de la ville de demain (déplacements, numérique...). Une réunion globale de restitution aura lieu en octobre et un document de synthèse de toutes les réflexions sera distribué lors de la concertation générale des prochaines Assises de la citoyenneté.

Dates à retenir

- Mardi 26 juin : concertation sur le développement économique à 18h30 à la Décale.
 - Mardi 3 juillet : concertation sur les usages de la ville de demain à 18h30 à La Décale.
- Le questionnaire peut être rempli jusqu'en septembre sur le site de la ville.

Un accueil unique au centre communal d'action sociale

Depuis le lundi 4 juin, le centre communal d'action sociale accueille le public au Centre administratif, place Aimé Césaire, quelle que soit la demande.

L'objectif est d'offrir un accueil unique à tous les publics du CCAS et ainsi améliorer la qualité du service proposé. Ce projet a été travaillé durant plusieurs mois par les équipes qui vont suivre des formations dans les mois à venir. À cet accueil, on pourra s'inscrire aux animations, se renseigner sur le processus pour bénéficier d'une aide à domicile, constituer son premier dossier ou encore déposer une demande d'aide sociale pour un hébergement dans un établissement... Toutes les prestations offertes par le CCAS pourront aussi être payées à ce guichet. Une borne informatique sera mise à disposition du public pour utiliser d'autres services comme la Caf, Ameli... Les agents du CCAS viendront en aide aux usagers pour l'utiliser.

Horaires : lundi et jeudi : 8h -12h et 13h30 -16h30.

- Mardi, mercredi et vendredi : 9h30 -12h et 13h30 -16h30.
- L'accueil téléphonique est assuré de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, du lundi au vendredi.



PHILIPPE FOURNIÉ, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ AUX SOLIDARITÉS

« Ce nouvel accueil unique facilite l'accès au CCAS, cela simplifie le service proposé aux Vierzonnais. L'accueil dans un service public est essentiel, c'est un sas d'entrée qui détermine toute la relation à venir avec l'utilisateur, cela commence par un sourire et cela se termine par l'apport d'une réponse adaptée à la demande. »



Le lotissement HLM du Champ des renards, rue Pierre Ferdonnet.

Le renouvellement urbain se poursuit

Le 1^{er} programme de renouvellement urbain (PRU) vient de s'achever. Il a largement modifié le visage des quartiers Nord de Vierzon. Le nouveau programme (NPRU) concernera d'autres secteurs dont le centre-ville. La première opération, sur l'îlot Brunet-Rollinat, est en cours.



390

nombre de logements démolis au cours du premier PRU, 179 ont été construits.



134

nombre de familles relogées durant le PRU qui concernait les quartiers Sellier et Colombier.



22

nombre de projets prévus dans le NPRU, il concernera plusieurs quartiers : le centre-ville, Tunnel-Château, Gustave Flourens, le Clos du Roy...

SUR LE TERRAIN

QUESTIONS À

FRANCK MICHOUX, ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME, AU LOGEMENT ET AU PRU.



Quel bilan tirez-vous du premier PRU ?

D'abord ce PRU a offert des logements qui satisfont les habitants qui y habitent. Ensuite, la qualité paysagère et le cadre de vie de ces quartiers ont été améliorés. Nous avons été amenés à détruire des bâtiments, notamment dans la cité Henri Sellier, qui étaient en très mauvais état, ils ne pouvaient pas être rénovés et donnaient une mauvaise image de la ville.

Que peut nous apporter le Nouveau programme de renouvellement urbain ?

C'est une très bonne nouvelle car c'est une possibilité d'action pour la collectivité. Et ce d'autant plus que la Ville est largement aidée par de nombreux partenaires financiers avec le NPRU. L'intérêt est de pouvoir s'attaquer au centre-ville et au Clos-du-Roy. En plus du logement, la qualité des espaces publics va être traitée. C'est une façon forte pour nous d'intervenir à une époque où les centre-villes des villes moyennes sont mis à mal sur le plan du commerce, des services et des usages en général. Un plus pour tous les Vierzonnais car le centre-ville concerne tous les habitants.



Le quartier Sellier s'est profondément transformé au cours de ces dix dernières années.

Ce sont des quartiers que l'on peine presque à reconnaître.

Le programme de renouvellement urbain a profondément modifié le visage de la cité Henri Sellier et du Colombier situés au Nord de Vierzon. « Le PRU a redessiné ces deux quartiers, indique le directeur technique et développement de l'Office public de l'habitat du Cher, Benoît Lemaigre, ils sont maintenant plus intégrés à la ville. » En tant que bailleur social, l'OPH a été le principal maître d'œuvre, aux côtés de la Ville, du renouvellement de ces quartiers. Les équipes techniques ont travaillé main dans la main durant une décennie sur ce très vaste chantier.

Le PRU, signé en 2007, vient tout juste de s'achever. En tout, 390 logements d'habitat collectif ont été démolis et 179 reconstitués en majorité des logements individuels et pavillonnaires, auquel il faut ajouter les logements réhabilités ou résidentialisés. C'est la vie quotidienne de nombreux habitants

qui a été améliorée. 134 familles ont déménagé.

Jocelyne Papin fait partie de ceux-là. L'immeuble dans lequel elle vivait, dans le quartier du Colombier, rue Camille Blanc, a été démoli. « Nous avons été les derniers à partir. Durant plusieurs semaines, nous avons l'immeuble que pour nous, mes enfants ont adoré cette période ! », s'amuse cette Vierzonnaise de naissance partie à 16 ans puis revenue dans sa ville natale en 2004. Cela prend plusieurs mois de reloger toutes les familles d'un immeuble. Le bailleur tient compte des demandes, de l'âge et de la composition des familles.

134 familles relogées

Jocelyne et ses enfants ont assisté à la démolition, ils l'ont même filmée. « Cela fait toujours un pincement au cœur ». Mais aujourd'hui elle ne regrette pas. Elle a emménagé dans un petit pavillon reconstruit hors site, c'est-à-dire dans un autre quartier, en dehors du



Le quartier du Colombier à sa construction.



Le quartier Sellier tel qu'il était avant les travaux.



Entrée de Sellier avant la création du giratoire.

QUELQUES PROJETS DU NPRU EN IMAGES



Le NPRU se poursuivra jusqu'en 2025.



Septembre 2018 Tunnel-Château
Les travaux commenceront à l'automne pour la première phase. La 2^e phase fait l'objet d'une concertation.



Fin 2018 Résidence Larchevêque
Ce bâtiment situé en centre-ville, aura un nouveau système de chauffage et une façade rafraîchie.



Ce sont essentiellement des logements individuels qui ont été reconstruits, ici le Colombier.

Colombier. « On était heureux d'avoir une maison avec un jardin même si au début on n'y mettait pas les pieds, on n'avait pas l'habitude ! »

À Sellier aussi plusieurs barres d'immeubles ont été démolies et le quartier entièrement réhabilité. Les abords de l'école sont désormais sécurisés. Un giratoire facilite la circulation et un nouveau bâtiment abrite quelques logements et des commerces en pied d'immeubles.

Modifier le cadre de vie permet de redonner une dynamique au quartier. À Sellier, le laboratoire d'analyses médicales s'est installé non loin, le centre de santé vient d'ouvrir ses portes juste à côté.

Le Programme de renouvellement urbain a pour vocation de réduire les inégalités entre les habitants et d'améliorer leurs conditions de vie. Au terme de plusieurs années de réhabilitation, les quartiers Sellier et Colombier ne sont aujourd'hui plus

classés prioritaires par l'État, ils sont des territoires dits en veille. Preuve s'il en était besoin, que ce PRU, même s'il ne règle pas toutes les difficultés, a eu les effets escomptés.

■ EMILIE SALVAING

LE CHIFFRE

8

La ville et ses partenaires ont demandé aux financeurs des subventions complémentaires pour 8 nouveaux projets dans le cadre du nouveau programme de renouvellement urbain notamment au Clos-du-Roy.

L'INITIATIVE



Centre-ville, Tunnel-Château... le renouvellement urbain se poursuit

C'est la première grande étape du nouveau programme de renouvellement urbain : le lancement des travaux du futur espace paysager sur l'îlot Brunet-Rollinat. Auparavant véritable point noir de l'entrée en centre-ville, ce projet est en réflexion depuis plusieurs années. Il y a un an, le bâtiment de l'ex-Gifi et ceux alentours ont été démolis. Sur ce vaste espace de 7000 m², c'est une place paysagère qui sera aménagée ouvrant le centre-ville et l'avenue de la République sur l'eau et reliant le patrimoine naturel à l'espace urbain.

La Ville de Vierzon a été la toute première ville de France à signer une convention du nouveau programme de renouvellement urbain. Plusieurs partenaires financiers accompagnent la Ville : l'Agence nationale pour le renouvellement urbain (ANRU) pour le compte de l'État, la Région Centre-Val de Loire, le Conseil Départemental du Cher et la Caisse des dépôts. Ce NPRU prévoit 22 opérations d'ici 2025 et concerne plusieurs secteurs classés quartiers prioritaires : le centre-ville, le quartier de la gare, la cité Gustave Flourens, le Tunnel-Château et le Clos-du-Roy.

« Ouvrir la ville sur l'eau, relier le patrimoine naturel à l'espace urbain, c'est la vocation de la place paysagère en construction au centre-ville. »

En centre-ville, outre le projet sur l'îlot Brunet-Rollinat, l'auberge de jeunesse sera restructurée tout comme la médiathèque. Au Tunnel-Château, les travaux débuteront dès septembre. Le tracé de la rue de la Poterie sera modifié. Les espaces d'enseignement du groupe scolaire seront regroupés en 2019 sur un bâtiment unique qui sera agrandi. Le quartier sera verdi et un espace sportif créé.

En plus de ce programme de renouvellement urbain, la Ville mobilise tous les outils pour la reconquête de son centre-ville. Le plan « Action Cœur de Ville » dont le premier comité de projet en France a été installé à Vierzon par le Premier ministre permettra d'aller plus loin dans les interventions pour redynamiser le cœur de ville.



2020 Médiathèque
Les travaux de la médiathèque Paul Éluard sont prévus en 2020. Le bâtiment sera isolé et agrandi.



Jusqu'en 2024 Clos-du-Roy
Plusieurs opérations prévues comme la création d'un pôle social, la résidentialisation et la requalification de logements.



2024 Gustave Flourens
Démolition de la tour, requalification des espaces extérieurs et des logements.



LES TRIBUNES

RASSEMBLEMENT DES ÉLUS DE GAUCHE, PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Il suffit de parcourir notre ville pour voir qu'elle se transforme : la future place paysagère en plein centre, le conservatoire de musique, le centre de santé, le parc technologique de Sologne où s'installent de nouvelles entreprises créatrices d'emplois dont le journal local et les réseaux sociaux parlent régulièrement. Et, tous les vierzonnais qui s'intéressent véritablement à leur ville, qui participent aux conseils de quartier connaissent les projets structurants des années à venir, certains démarrant prochainement comme le réaménagement du Tunnel-Château.

Si tous ces investissements sont possibles, c'est grâce à l'acharnement du maire et de la majorité municipale qui n'ont cessé de se battre pour nouer tous les partenariats possibles (Etat, Europe, Région, Département, Caisse des dépôts...) et obtenir des financements. À Vierzon, dans ce domaine « vous avez toujours un coup d'avance » disait la Préfète du Cher. C'est ainsi que sur l'opération Brunet Rollinat qui revient à 5,3 millions d'euros, la ville ne dépensera que 300 000 euros ou pour l'équipement matériel du centre de santé qui a coûté 350 000 euros, la ville n'aura dépensé que 60 000 euros.

Par contre, les dotations de l'État qui servent au fonctionnement des services municipaux ont énormément baissé (près de 2 millions de moins depuis 2011), obligeant à faire des économies qui impactent aujourd'hui les moyens humains et matériels de la ville.

D'où la nécessité de continuer à se battre pour maintenir et développer les services aux vierzonnais dans notre ville qui embellit et se modernise.

Les élus : Solange Mion, Frédéric Couturier, Fabien Bernagout, Jean-Marc Duguet, François Dumon, Ralida Ferras, Corinne Ollivier, Elisabeth Hovasse-Prély, Jean-Claude Léchelon, Gérard Massicard, Franck Michoux, Céline Millerioux, Fabienne Montigny, Marie Ruivo, Jean-Claude Sandrier, Nicolas Sansu

GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

En cette période d'examen, nous aurons une pensée pour tous les collégiens et lycéens qui vont devoir plancher pour la réussite à leur examen. Nous voudrions apporter notre soutien aux cheminots de notre ville qui entament leur 27^{ème} jour de grève contre un Gouvernement revanchard qui ne souhaite pas entendre les cheminots, mais plutôt détruire leur statut. Nous soutenons évidemment le personnel de l'hôpital qui est en souffrance depuis bien longtemps ; nous demandons le maintien de l'ensemble des services et la reprise des investissements. Comment peut-on voter la baisse des subventions à Paris et défilier dans les rues de Bourges ou de Vierzon pour sauver les services hospitaliers du département ? Nous n'oublions pas les personnels des Ehpad de notre ville, nos postiers et le personnel de la fonction publique qui sont touchés par les politiques du Gouvernement. Chacun se bat avec ses moyens pour se faire entendre et respecter.

Notre volonté est que notre ville puisse se développer pour garder nos jeunes.

Les élus : Fabrice Tripeau, Marie-Hélène Bodin, Philippe Fournié, Jill Gaucher, Djamilia Kaoues, Karine Laffont, Salvatore Crini, Irène Chappuis, Frédéric Dupin

GROUPE « POUR LES VIERZONNAIS »

D'importantes dégradations ont eu lieu au groupe scolaire du Colombier. Plus de 18 000 euros de dégâts à la charge des vierzonnais !

Nous apportons notre soutien aux membres de la communauté éducative, qui subissent les désagréments et au personnel communal qui doit réparer les dégâts.

Lieu du savoir, de l'instruction, de l'égalité des chances et de la fraternité, l'école de la République doit être sanctuarisée.

Nous exigeons donc une action vigoureuse, pour mettre hors d'état de nuire les délinquants qui saccagent nos écoles :

- à court terme, par le renforcement des patrouilles de la police municipale et de la police nationale,

- à moyen terme, par la mise en place d'une vidéo protection sur tous les bâtiments scolaires municipaux sensibles et une action renforcée du service de médiation.

Contact : opposition-municipale-vz@orange.fr Tél : 06 80 33 54 40 / 02 48 71 06 74

Les élus : Jean Rousseau, Franck Piffault, Mary-Claude Grison, François Tessier, Frédéric Morillon, Mustafa Kurnaz, Jean-Marc Merle

GROUPE « VIERZON BLEU MARINE »

Combien de temps encore la commune va-t-elle pouvoir supporter les subventions apportées au CCAS, un service essentiel pour notre population vieillissante et qui se paupérise. Un revenu médian parmi les plus bas du département. Avant 2030 ! prévoyons 2020 qui sera une année décisive pour l'avenir de Vierzon. Nous travaillons actuellement au lancement d'un projet de rassemblement, vous êtes les bienvenus.

Les élus : Bruno Bourdin, Isabelle Bichler

Conseils de quartier tous acteurs de notre territoire

Les conseillers de quartiers sont des membres volontaires qui s'impliquent dans la vie locale. Ils œuvrent, par leurs actions, à améliorer le cadre de vie.

EN CHIFFRE

70



C'est le nombre de conseillers de quartier. Leur rôle est d'être l'intermédiaire entre les habitants et les élus. Ils font remonter les remarques des riverains, informent des problèmes de

la vie de tous les jours sur leur quartier. Ils sont consultés par la municipalité sur les projets qui concernent leur territoire. Ils réalisent des diagnostics de rues et font des propositions pour améliorer l'aspect et la vie quotidienne de leur quartier.

EMBELLIR LA VILLE

Fresques, réunions, opérations de fleurissement ou de propreté...

Les conseillers de quartier sont à l'initiative et mènent de nombreux projets participatifs dans la ville.

**COMMENT FONCTIONNENT
LES CONSEILS DE QUARTIERS ?**

Les conseils de quartier sont composés pour moitié par des citoyens volontaires et bénévoles et pour moitié, par des élus municipaux et des représentants

des associations de quartiers. Ils se réunissent en commissions et en trois séances plénières publiques. Les citoyens volontaires désignent un co-président, l'autre co-président étant l'adjointe au maire déléguée à la vie citoyenne. Ils sont régis par la Charte de la citoyenneté adoptée par le conseil municipal.

**UN ESPACE NUMÉRIQUE
RÉSERVÉ**

Depuis peu, les conseils de quartier bénéficient d'un espace privé sur le site de la ville où ils peuvent échanger avec la référente des conseils de quartier. Vous pouvez aussi retrouver sur le site de la Ville les coordonnées de vos conseillers de quartiers.

**IL EN PARLE**

“ Les conseillers de quartier peuvent adresser aux élus les doléances des habitants du quartier. De nouvelles idées naissent aussi. Ainsi, nous avons suggéré l'implantation d'un rond-point route de Brinay, on a milité pour qu'il soit surélevé. On s'implique aussi dans la démarche Vierzon 2030, toutes les problématiques de la ville nous intéressent. ”

Dany Bourset, co-président du conseil des quartiers sud.

SCOLARITÉ

L'été sera l'occasion de procéder à des travaux de maintenance dans les écoles. Les sanitaires de Chaillot ou la cour de Vallès seront par exemple refaits.

Rentrée 2018 : quoi de neuf sur les bancs de l'école ?

Retour à la semaine de 4 jours pour tous et dédoublement des classes de CP dans 4 écoles : changements de rythme et de pédagogie attendent les écoliers vierzonnais.



Ils ont à peine refermé leurs cahiers et n'ont certainement pas envie de se projeter à la rentrée... Pourtant, d'importantes évolutions toucheront, en septembre, le quotidien des élèves des écoles primaires de Vierzon.

À la rentrée, les écoliers renoueront avec les horaires de classe pratiqués avant la réforme des rythmes scolaires, conformément aux résultats du vote auquel leurs parents ont participé en juin 2017. Il n'y aura plus classe le mercredi matin. L'enseignement se fera donc les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. L'accueil périscolaire fonctionnera à partir de 7h30 et, en lieu et place des NAP, l'accueil après classe fonctionnera entre 16h30 et 18h30.

Le centre de loisirs, qui accueille les enfants dès qu'ils sont scolarisés, fonctionnera comme auparavant

le mercredi, c'est-à-dire de 7h30 à 18h30. Les enfants pourront être inscrits le matin (avec ou sans le repas), l'après-midi ou bien pour la journée entière. L'accès aux accueils péri-scolaires et au centre de loisirs, se fera sur inscription auprès du guichet unique et sera facturé aux familles en fonction du quotient familial comme pour l'ensemble des activités municipales à destination des enfants.

Des changements en lien avec l'évolution des effectifs sont également en vue pour la rentrée : tandis qu'une classe fermera à l'école maternelle Claude Tétard, l'élémentaire Fay B accueillera une nouvelle classe, suite à la réaffectation d'une partie des élèves de l'école Turpin, dont un des bâtiments n'est plus utilisable. « Cette école va passer de 6 à 4 classes, explique Eric Follenfant, chef du service municipal enfance et éducation. La majorité des enfants

concernés par les réaffectations intégreront en septembre l'école Fay B qui avait été entièrement rénovée l'an dernier, les autres, les écoles Luberne et Colombier. Nous suivrons de près les évolutions à venir pour adapter les locaux si besoin. »

Relativement surdimensionnés par rapport aux effectifs actuels, les locaux des écoles vierzonnaises ont pu mettre en place, sans difficulté, pour la rentrée prochaine, le dédoublement de certaines classes de CP. Cette mesure a été appliquée dès 2017 aux écoles REP+, elle concerne cette année les écoles de REP (réseau éducation prioritaire), à savoir les établissements vierzonnais suivants : Bodin-Zay, Puits Bertheau, Colombier et Tunnel-Château.

Leur nouveau cartable sur le dos, les futurs élèves de CP de ces 4 écoles feront ainsi une rentrée en petit comité.

■ ISABELLE FRIEDMANN

L'ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

L'école municipale des sports (EMS) revient dans les écoles !

Les éducateurs sportifs de la Ville feront découvrir aux élèves, du CP au CM2, de nombreuses disciplines, avec pour ambition de les encourager à poursuivre l'activité en club. Hand-ball, floor-ball, cirque, athlétisme, rugby, acrosport, tennis, basket... le type d'activités proposé sera varié !

Gratuite, cette initiation aura lieu par cycle de 5 séances. Chaque établissement accueillera l'école municipale des sports une fois par semaine, les lundis, mardis, jeudis ou vendredis, de 16h30 à 17h30. Les activités se dérouleront dans l'enceinte des écoles primaires. Les inscriptions se feront auprès des directeurs d'écoles.

LE NOUVEAU CONSERVATOIRE OUVERT À LA RENTRÉE



À la rentrée, le conservatoire de musique sera installé dans ses nouveaux locaux situés autour de l'auditorium la Décale. Les anciens bâtiments du lycée Henri Brisson ont été intégralement réhabilités : isolation, menuiserie... De nombreuses salles de pratique musicale ont été aménagées. Le Not'île déménagera aussi dans ces locaux : deux studios de musique ont été créés.

LE CHIFFRE

2380

c'est le nombre d'élèves qui seront accueillis en septembre dans les établissements scolaires de Vierzon.



JUILLET

DIMANCHE 01 | 07

BROCANTE VIDE-GRENIERS

Amicale des résidents Chaillot - Les Crêles

Centre associatif de Chaillot

► 06 19 09 81 86

ORCHESTRE PASCAL BESSON

Guinguette - Quai du Bassin, 15h

► Réservation au 06 92 81 26 48

**MARCEL ET SON ORCHESTRE**

Jardin de l'Abbaye, 18h

Concert des Estivales

LES PATAKES

Place Aristide Briand, 20h

OFF des Estivales

DU 03 AU 13 | 07

EXPOSITION ELIS WILK

Médiathèque municipale Paul Éluard

Restitution des différents ateliers menés pendant la résidence

MERCREDI 04 | 07

MURDER PARTY

Musée de Vierzon, 20h30

1938, l'enquête est sur les rails ! Devenez détective le temps d'une soirée mémorable. Intervenants : Birette n'Co et Terranima.

15 € adultes, 10 € - de 12 ans.

► Réservation au 02 48 53 09 32

DU 05 AU 08 | 07

**GRAND NATIONAL MASTER PRO - CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DRESSAGE**Centre équestre de la Picardière
Société Hippique de Vierzon

▶ À LA UNE

**Les 11^e Estivales du Canal** pour le plaisir et la musique !

Aux Estivales cette année, il y en aura pour tous les goûts avec en ouverture, Jean François Zygel, pianiste, compositeur et improvisateur de talent qui a animé sur France 2 « la boîte à musique ». Vous retrouverez de la musique africaine venue du Bénin avec l'orchestre Poly-Rythmo, du Jazz avec Classiq'jazz, du bon vieux rock des années soixante avec Dick Rivers, de la chanson française avec une dose d'influence tzigane avec les Ogres de Barback, du folk festif avec Marcel et son orchestre, du reggae à la française côté Marseille avec Massilia Sound.

À ne pas rater aussi, la soirée prestigieuse Manu Dibango au saxo enchanteur.

■ JACQUES FEUILLET

LE « VILLAGE DES ESTIVALES »

Les jours de concerts OFF

Le samedi de 16h à 23h et le dimanche de 11h à 22h

Groupes amateurs, exposants et animations diverses ...

Organisé par l'OCAV

VENDREDI 06 | 07

CLASSIQ' JAZZ

Jardin de l'Abbaye, 20h30

Concert des Estivales

SAMEDI 07 | 07

**MANU DIBANGO**

Jardin de l'Abbaye, 20h30

Concert des Estivales

LES MITAINES VERTES

Place Aristide Briand, 22h

OFF des Estivales

DIMANCHE 08 | 07

ORCHESTRE SÉBASTIEN LECOIN

Guinguette - Quai du Bassin, 15h

► Réservation au 06 92 81 26 48

LES OGRES DE BARBACK ET LE BAL BROTTLO LOPEZ « QUERCY-PONTOISE »

Jardin de l'Abbaye, 18h

Concert des Estivales

THE YVETTE UNDERGROUND

Place Aristide Briand, 20h

OFF des Estivales

MARDI 10 | 07

LE CORPS EN MOUVEMENT

Musée de Vierzon, 14h30

Atelier poterie avec la céramiste Nicole Crestou. Pour les 6/12 ans, 3 €

► Inscription obligatoire (places limitées) au 02 48 71 10 94

MERCREDI 11 | 07

JEU DE PISTE

Office de Tourisme de Vierzon, 15h

Devenez incollable sur Vierzon

3 € adultes, 2 € - de 12 ans

► Réservation au 02 48 53 09 32

JEUDI 12 | 07

SOLYSTELLE

Jardin de l'Abbaye, 20h30

Concert des Estivales

VENDREDI 13 | 07

**DICK RIVERS**

Jardin de l'Abbaye, 20h30

Concert des Estivales

SAMEDI 14 | 07

BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE

Jardin de l'Abbaye, 21h30

ORCHESTRE HENRI ORTIZ

Guinguette - Quai du Bassin, 15h

► Réservation au 06 92 81 26 48

DIMANCHE 15 | 07

ORCHESTRE PASCAL THOMAS

Guinguette - Quai du Bassin, 15h

► Réservation au 06 92 81 26 48

**MASSILIA SOUND SYSTEM**

Jardin de l'Abbaye, 20h30

Concert des Estivales

MERCREDI 18 | 07

EN ROUTE VERS LES VACANCES

Musée de Vierzon, 14h30

Atelier peinture avec l'artiste Michel Renzetti. Pour les 6/12 ans, 3 €

► Inscription obligatoire (places limitées) au 02 48 71 10 94

DIMANCHE 22 | 07

ORCHESTRE BAPTISTE AUCLAIRGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48**JARDIN DE L'ABBAYE EN FÊTE**Jardin de l'Abbaye, 14h - 20h
Spectacles de rue

MERCREDI 25 | 07

**RAID DINGUE**Cinéma des Estivales - La Décale, 20h30
Comédie de Dany Boon.
Avec Alice Pol, Dany Boon, Michel Blanc...

SAMEDI 28 | 07

BIRETECRAFTOffice de Tourisme, 15h
Jeu alliant chasse au trésor et rallye pédestre moderne dans la ville, nécessitant un smartphone par équipe. 10 € adultes, 5 € - de 12 ans, forfait famille (2 adultes + 2 enfants) 25 €. Intervenant : Birette n'Co.
► Réservation au 02 48 53 09 32

DIMANCHE 29 | 07

ORCHESTRE JEAN CHAUVINGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48**Fête du 14 Juillet**

VENDREDI 13 | 07

RETRAITE AUX FLAMBEAUXDépart place de la Dumonerie, 21h30
Animation du défilé par le Club Wild'Dance
Organisée par le Comité des Fête de Vierzon Forges.**BAL GRATUIT**Place de l'ancienne mairie des Forges
Animé par MT Animations
Organisé par le Comité des Fête de Vierzon Forges.

SAMEDI 14 | 07

24^e CONCOURS DE PÊCHEQuai du Bassin, 7h - 11h30
Organisé avec l'UPV
Remise des prix et vin d'honneur, 10h45
Animé par les Tamara Bom Dihé**APÉRITIF MUSICAL**

Jardin de l'Abbaye, en fin d'après-midi

BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICEJardin de l'Abbaye, 21h30
Bal animé par l'orchestre Fabien Thomas
Pont voltaire, 22h45
Feu d'artifice**LES FIGURES DE L'OMBRE**Cinéma des Estivales - La Décale, 20h30
Biopic de Theodore Melfi.
Avec Taraji P. Henson, Octavia Spencer, Janelle Monáe

DIMANCHE 19 | 08

ORCHESTRE SÉBASTIEN LECOINGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48

MERCREDI 22 | 08

**ALIBI.COM**Cinéma des Estivales - La Décale, 20h30
Comédie de Philippe Lacheau.
Avec Philippe Lacheau, Élodie Fontan, Julien Arruti...

SAMEDI 25 | 08

HOLLY FESTIVAL DE COULEURSEsplanade « La Française », 18h - 4h
Organisé par l'Enjoy Bowling

DIMANCHE 26 | 08

ORCHESTRE OLIVIER PLISSONGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48

VENDREDI 31 | 08

RALLYE SELFIEDéfi ludique autour du patrimoine
5 € adultes, 3 € - de 12 ans, forfait famille (2 adultes + 2 enfants) 10 €. Office de Tourisme de Vierzon
► Réservation au 02 48 53 09 32**AOÛT**

MERCREDI 01 | 08

COLLECTE DE SANGSalle Madeleine sologne, 8h - 13h
Établissement Français du Sang
► 02 48 48 49 02**L'ASCENSION**Cinéma des Estivales - La Décale, 20h30
Comédie de Ludovic Bernard.
Avec Ahmed Sylla, Alice Belaïdi, Kevin Razy...

DIMANCHE 05 | 08

ORCHESTRE LES COPAINS DE LA BRENNÉGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48

MERCREDI 08 | 08

JEU DE PISTEOffice de Tourisme de Vierzon, 15h
Devenez incollable sur Vierzon
3 € adultes, 2 € - de 12 ans
► Réservation au 02 48 53 09 32**ROCK'N'ROLL**Cinéma des Estivales - La Décale, 20h30
Comédie de Guillaume Canet.
Avec Guillaume Canet, Marion Cotillard, Gilles Lellouche...

DIMANCHE 12 | 08

LUCE MERLAUDGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48

MERCREDI 15 | 08

ORCHESTRE LES COPAINS DE LA BRENNÉGuinguette - Quai du Bassin, 15h
► Réservation au 06 92 81 26 48**NUMÉROS UTILES****GUICHET UNIQUE**Place de l'Hôtel de Ville
► 02 48 52 65 48
guichet.unique@ville-vierzon.fr**CCAS**2 bis, rue de la Gaucherie
► 02 48 83 11 80**CENTRE DE SANTÉ**1, rue du Mouton
► 02 48 63 03 03**ENFANCE**

► 02 48 75 14 80

JEUNESSE

► 06 23 15 31 85

AFFAIRES SCOLAIRES

► 02 48 52 69 62

SERVICE PUBLIC DE L'EAURÉAVIE, 2, rue Nicolas-Boileau
► 02 48 52 65 41

« Joffre une boutique » pour revitaliser la rue

Seule rue piétonne de Vierzon, la rue du Maréchal Joffre voit ses commerces fermer depuis quelques années et son image se dégrader. Pour enrayer ce cercle vicieux, la mairie et la Communauté de communes ont imaginé le dispositif « Joffre une boutique ». Rencontre avec un propriétaire et deux porteuses de projet, co-bénéficiaires de cette action de revitalisation commerciale.



Un propriétaire de haut vol

Est-ce pour garder les pieds sur terre que François Langlais, pilote de ligne de profession, s'investit dans la pierre ? Toujours est-il que ce Tourangeau, qui décolle plusieurs fois par semaine de Paris, a placé à Vierzon une partie de ses économies. Propriétaire de plusieurs petits immeubles, rue Joffre, il a décidé « d'appliquer à l'immobilier le principe du low-cost », né dans les airs. Convaincu qu'il est nécessaire d'offrir aux gens des conditions de vie décentes, cet homme souriant de 56 ans s'est lancé – à ses heures perdues – dans la rénovation de logement. Bénéficiant d'aides de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) et de la Ville, il cherche le bon équilibre pour proposer des



loyers raisonnables sans perdre d'argent. Très actif, cet ancien pilote de chasse aime dénicher les bons plans et visualiser leur potentiel. Si tous les locaux commerciaux qu'il possède à Vierzon, où il vient désormais toutes les semaines, étaient occupés quand il les a achetés ; six ans plus tard, ce n'est plus le cas : « J'ai essayé d'aider les commerçants, en baissant leur loyer au maximum, plaide François Langlais, mais ça ne suffisait pas. » Pour limiter les pertes liées à la vacance et soutenir la vitalité communale, le propriétaire s'est engagé sans hésiter dans le concept « Joffre une boutique ». Avec ce dispositif, les propriétaires n'ont plus à payer les charges de leur bien, mais ils ne gagnent rien, et les locataires disposent d'un tarif de location attractif. « C'est un moyen de redonner une deuxième vie à des lieux qui ont du cachet, estime-t-il. Et c'est stimulant de donner une chance à des gens qui vont exprimer, dans ces locaux, leur talent. »

■ ISABELLE FRIEDMANN

Deux porteuses de projet au grand cœur

Du talent et de l'énergie, Evelyne Barré et Marie-José Ramon en ont, c'est incontestable. Engagées depuis septembre 2017 au sein de l'association Art de rue, les deux créatrices se retrouvent porteuses d'un projet inventif et généreux. À leur image. Adeptes, depuis toujours, des activités manuelles, sur le mode du loisir, ces deux cinquantenaires ont décidé sur le tard de passer la vitesse supérieure. Tandis qu'Evelyne, aide chimiste de formation, a tenu un bar, fait de la comptabilité ou encore de l'animation, au cours de sa vie professionnelle, Marie-José était auxiliaire de vie. Brutalement frappées par la maladie, les deux femmes ont trouvé dans la création de luminaires, la restauration et



le détournement d'objets, pour la première ; la confection d'attrape-rêves, de couteaux ou de miroirs, pour la seconde, une échappatoire. « La création m'a aidée à surpasser la maladie », confie Marie-José, « c'est une activité qui est pour moi quasiment thérapeutique », surenchérit Evelyne. Sur la même longueur d'ondes, les deux Vierzonnaises ont eu envie, à un moment donné, de ne pas rester confinées dans leur atelier. C'est ainsi qu'après s'être adressées à la mairie, elles sont sur le point de s'installer 17 rue Joffre : sous l'appellation « Mouvement perpétuel », leur boutique exposera les œuvres des 16 membres d'Art de rue et celles d'autres artisans invités à tour de rôle. « Nous voulons y proposer des objets qu'on ne trouve pas ailleurs », commence Evelyne, et « offrir un tremplin à d'autres créateurs », poursuit Marie-José. Inventivité et générosité, toujours.

■ ISABELLE FRIEDMANN

